

## Lettre de mission

---

Paris, le 22 octobre 2004

*Madame, Monsieur,*

*Le marché du multimédia connaît une croissance constante et notre pays compte des créateurs de niveau international dont le travail créatif mérite d'être développé d'autant que leurs œuvres sont porteuses d'une identité culturelle qu'il convient de conforter.*

*Ce constat me conduit à vous demander de présider une commission du Conseil supérieur sur les aspects juridiques des œuvres multimédias ayant pour objet d'étudier, en prenant appui sur l'étude conduite par le professeur Sirinelli et Madame Judith Andrès, à la demande du ministère de la culture et de la communication, les moyens juridiques propres à améliorer la place des créateurs des œuvres multimédias sur le plan national et international.*

*Plus précisément, dans la suite de la discussion qui s'est déroulée au sein du Conseil supérieur le 30 avril dernier, la commission devra s'attacher, à partir d'une identification de l'œuvre multimédia et de la définition des auteurs et de leur rôle, à étudier les questions suivantes : les voies et moyens permettant d'assurer l'équilibre et la sécurité des conventions relatives aux droits des auteurs nécessaires à l'exploitation ; la place de la gestion collective ; les difficultés de mise en œuvre des règles du code de la propriété littéraire et artistique relatives à la rémunération des auteurs ; le droit moral et la place du logiciel dans l'œuvre multimédia. Il sera également utile de rappeler les aspects internationaux de ces questions et de prendre en compte leur impact sur le droit social.*

*Je souhaite que soient associés à ces travaux, de façon temporaire ou permanente, des personnalités extérieures au Conseil supérieur.*

*Vous serez assisté dans votre travail par Olivier Henrard, auditeur au Conseil d'Etat, qui assurera les fonctions de rapporteur.*

*L'ensemble des questions soumises à l'examen de la commission fera l'objet de rapports et d'avis à soumettre à l'examen du conseil supérieur au moins partiellement à la fin du premier trimestre 2005.*

*En vous remerciant d'avoir accepté d'assurer la présidence de cette commission, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.*

*Le président*

*Jean-Ludovic SILICANI*

*Madame Valérie-Laure BENABOU  
Professeur des universités*

*Maître Jean MARTIN  
Avocat à la Cour*